



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE LÉONARD DE VINCI  
Séance du 13 mars 2018

Délibération n° 2018 - 03 - 06

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le mardi 13 mars 2018.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

**Point de l'ordre du jour : élection d'un nouvel administrateur.**

**Exposé de la décision :**

Loïc Vaillant propose d'accueillir au sein du collège n° 2, en remplacement de Sylvie Hauchecorne du rectorat d'Orléans-Tours, Madame Marianning Hall, directrice du CROUS de Poitiers. Aux termes de nos statuts seuls les membres du collège n°1 sont amenés à se prononcer sur cette proposition, soit six membres.

Nombre de membres constituant le conseil : 46
Quorum : 23
Présents : 17
Procurations : 16
Nombre de membres participants à la délibération : 6
Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 6
Pour : 6
Contre : 0

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 13/04/2018

Loïc Vaillant

Transmise au recteur le : 13/04/2018